



LE MOT DU MAIRE

Chères Campinoises, Chers Campinois,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés lors des dernières élections municipales. Par votre participation et votre confiance, vous nous encouragez à poursuivre le travail engagé pour notre commune.

Ce nouveau mandat s'ouvre avec un Conseil municipal élargi, désormais composé de 19 membres.

Les prochaines semaines seront consacrées à l'élaboration du budget communal, moment essentiel qui fixera nos priorités pour les années à venir. Dans un contexte toujours exigeant, nous veillerons à conjuguer ambition, maîtrise des dépenses et qualité des services rendus. Au-delà du conseil municipal, Champigny vit aussi grâce à vous et à votre engagement. C'est pourquoi, je vous encourage à prendre part aux manifestations locales et à rejoindre les associations présentes sur la commune. Ces moments de partage et d'implication renforcent le lien social et fait la richesse d'une commune comme la nôtre.

Ensemble, continuons à faire de Champigny, un village dynamique, agréable où il fait bon vivre.

Bien à vous,

M. Pierre GEORGIN,
Maire de Champigny,
Vice-président de la CU du Grand Reims

Installation du conseil

La séance du 20 mars 2026 a installé dans l'ordre du tableau, les membres élus dans les fonctions suivantes :

Le Maire
Pierre GEORGIN

Les Adjointes au Maire
Carole GODIN
1ère Adjointe
Délégations : sanitaire, communication, fleurissement

Jean-Pierre DONNY
2ème Adjoint
Délégations : gestion des écoles, périscolaire, cimetière, foyer rural

Florence THOMAS-DAVID
3ème Adjointe
Délégation : urbanisme

Jean-Baptiste MASSART
4ème Adjoint
Délégations : espaces verts, travaux de voirie

Les Conseillers Municipaux

Daniel MÉNARD
Michel ROQUE
Didier DUPONT
Micheline JANSON
Christine ROUCOULET
Rémi ROUSSIN
Christophe MARÉCHAUX
Stéphane MARÉCHAL
Laurence POQUET
Nelly REIMINGER
Sophie PERRIER
Sandra AULAGNE
Stéphane FLANDRE
Julie DEBRUGE

Vie Communale



Rodéo Urbain

La municipalité a été informée de la présence de rodéos urbains sur la commune et prend ce problème très au sérieux.

La gendarmerie est actuellement en train de recenser les témoignages afin de mieux identifier les faits et leurs auteurs. Aussi, si vous êtes témoin de ce type de comportement, nous vous invitons à contacter la gendarmerie de Gueux au 03 26 03 60 04.



Chenille processionnaire

Les chenilles processionnaires du pin représentent un danger pour l'homme et les animaux en raison de leurs poils urticants. Elles peuvent provoquer des réactions allergiques, des irritations cutanées ainsi que des troubles respiratoires.

Il est fortement recommandé d'éviter tout contact avec les chenilles, leurs nids ou les zones infestées. Veillez à tenir les enfants et les animaux à distance, notamment lors des promenades.

En cas de contact, consultez rapidement un médecin ou un vétérinaire.

ÉVÈNEMENTS A VENIR

ANIMATION MUSICALE ET CHOUCROUTE

Organisée par le Comité des fêtes de Champigny

VENDREDI 1er MAI
A partir de 12h00
Au Foyer rural de Champigny

CHOUCROUTE CUISINÉE DEVANT VOUS

28 € par personne
12 € enfant moins de 12 ans
Avec apéritif, boissons et dessert

Inscription en Mairie les mercredis 8, 15, et 22 avril de 18h00 à 19h00

Paiement à la réservation
Date limite d'inscription 22 avril

N'oubliez pas vos assiettes, verres et couverts

Renseignements
06 61 12 85 41
06 65 44 74 79

Chasse aux oeufs de Pâques

Le lundi 6 avril 2026 de 11h à 12h
Au Foyer Rural de Champigny

Les petits Champignols sont invités à la chasse aux oeufs en groupe par catégorie d'âge : 2/5 ans, 6/8 ans et 9/10 ans

Différente lieux dans la salle pour gagner des œufs en chocolats

CONCOURS DE CLOCHES DÉCORÉES

Les enfants sont invités à apporter une cloche qu'ils auront décorée au préalable afin de participer au concours de la plus belle cloche de Pâques

Une récompense attendra le vainqueur

Pour chaque catégorie d'âge une récompense

*Limite d'âge pour la participation à la chasse et au concours : 10ans

À l'issue de la manifestation tout sera remis offert

Bulletin de participation chasse aux oeufs 2026

Nom, prénom, âge : _____
Nom, prénom, âge : _____
Nom, prénom, âge : _____
Nom, prénom, âge : _____

A retourner par le 22 mars 2026 dans la boîte aux lettres de la mairie

Stage de perfectionnement

Du 20/04/2026 au 24/04/2026 de 14h à 17h

Rejoins nous pour un stage de perfectionnement footballistique rigueur, discipline, technique jeu

Goûter offert par le RCC

Tarif club : 75€
Tarif extérieur : 95€

Plus d'infos : mail:rcc@clubchampigny.com
Tél : 07 64 24 66 26

Donne tes BASKETS, Fais des Heureux!

Tes baskets dorment dans un placard? Elles peuvent changer des vies!

LE MERCREDI 29 AVRIL 2026 ON LANCE UNE COLLECTE DE BASKET SOLIDAIRE!

ÉVÈNEMENT PARRAINÉ PAR M. CAILLIOT PRÉSIDENT DU STADE DE REIMS
UNE BONNE ACTION SIMPLE ET UTILE

STADE HENRI BURGER

Point de Collecte sur place

Viens, Dépose, Repars avec le SMILE!

POUR PLUS D'INFORMATION :
Tél : 07 64 24 66 26
EMAIL: RACINGCLUBCHAMPIGNY@GMAIL.COM

REJOINS-NOUS!

ECOLE DE FOOTBALL

INSCRIPTIONS OUVERTES SAISON: 2026/2027

OUVERT AUX ENFANTS FILLES OU GARÇONS DE 4 À 13 ANS

STADE HENRI BURGER
15 RUE GEORGES BAUSONNET
51370 CHAMPIGNY

PLUS D'INFORMATIONS:
RACINGCLUBCHAMPIGNY@GMAIL.COM
TEL: 07 64 24 66 26
PAGE FACEBOOK: RACING CLUB CHAMPIGNY

Retrouvez tous les événements à cette adresse : <https://www.champigny51.fr/evenements/>

Vie Communale



Respect et tranquillité : rappel des règles de bon voisinage

Bruit travaux bricolage

Les travaux de bricolage/jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que

La semaine	Les samedis	Les dimanches et jours fériés
08h30-12h00 14h00-19h30	09h00-12h00 14h30-19h00	10h00-12h00

Ces horaires sont fixés par arrêté préfectoral du 10 décembre 2008.

- **Le brûlage à l'air libre des déchets de jardin est interdit.**
- Il est demandé à chacun de veiller à **tailler et d'entretenir les haies** qui dépassent.
- Il est interdit **de laisser son chien errer et faire ses besoins sur le domaine public.**

Toute personne ne respectant pas ces règles s'expose à **une contravention de 3ème classe**.

Stationnement

La commune rappelle qu'il est strictement interdit de stationner sur les **trottoirs**, ainsi que sur les **noues d'infiltration** (fossés végétalisés servant à la gestion des eaux pluviales).

Ces zones ne sont **pas prévues pour le stationnement** :

- Les trottoirs doivent rester **libres pour les piétons**, les poussettes, les personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant.
- Les noues assurent un rôle important dans **l'évacuation naturelle des eaux**. Les écraser avec un véhicule nuit à leur bon fonctionnement et peut entraîner des dégâts.

Merci à tous de respecter ces espaces pour la sécurité, le confort et le bon fonctionnement de notre cadre de vie.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Inscriptions scolaires 2026-2027

Vous pouvez dès à présent effectuer l'inscription scolaire de votre enfant né en 2023 pour la rentrée en maternelle de septembre prochain.

Pour toutes inscriptions, veuillez-vous munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile
- et le cas échéant d'un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (si changement d'école).

Conseil municipal Séance du 20 mars 2026

Le procès-verbal est consultable en Mairie. Les membres du Conseil Municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :

- 01- Élection du Maire.
- 02- Signature du recellement des archives.
- 03- Élection du nombre d'adjoints.
- 04- Élection des adjoints.
- 05- Installation du Conseil Municipal.
- 06- Fonctions déléguées et/ou commissions des conseillers.
- 07- Lecture de la charte de l'élu local.
- 08- Indemnités du Maire et des adjoints.
- 09- Recensement des données personnelles pour la gestion administrative.
- 10- Signature des autorisations RGPD.
- 11- Questions diverses.

Informations pratiques

Permanences du secrétariat:

- Mardi et Jeudi 08h30-12h00 & 13h30-18h30
- Mercredi 13h30-18h30

Carte d'identité/Passeport:

- Réaliser sa démarche sur <https://passeport.ants.gouv.fr/> et noter le numéro de pré-demande.
- Rassembler l'ensemble des pièces justificatives demandées
- Puis demander un **rendez-vous** sur <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/> ou bien en téléphonant parmi les communes les plus proches ci-dessous:

Reims (et annexes) ...	03 26 77 78 79
Tinqueux	03 26 08 40 37
St Brice Courcelles	03 26 09 07 65
Gueux	03 26 03 60 26
Cormontreuil	03 26 82 05 53
Bétheny	03 26 07 12 71

Listes électorales:

L'ensemble des démarches ci-dessus est possible sur le site :
<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Recensement citoyen:

Tous les jeunes de nationalité française **âgés de 16 ans**, doivent **se faire recenser à leur date anniversaire** à la mairie. Se munir de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents. **Pour l'année 2026 sont concernés les jeunes nés en 2010.**

Permanences « Assistante sociale »:

Uniquement sur rendez-vous avec Mme Mercier, CSD de Fismes au 03 26 48 07 08

Permanences Secours Populaire:

Les permanences du secours populaire ont lieu **le premier mercredi de chaque mois** sauf vacances scolaires.

Ces permanences sont tenues par des bénévoles dans la salle des nourrissons à la mairie de 14h00 à 17h00. N'hésitez pas à venir y prendre des renseignements.

Gestion de l'eau

Hôtel de la Communauté
3, Rue Eugène Desteuque à Reims
Du lundi au vendredi 08h30-12h00 13h30-17h30 (17h00 le vendredi).
03 26 77 76 70
<https://eau.grandreims.fr/commune/champigny.html>



Grand-Reims mobilités

6 rue Chanzy à Reims
Du lundi au samedi 07h30-19h30 (10h00 le samedi)
grandreims-mobilites.fr / [Plan](#) / [Horaires Ligne 1](#)

Collecte des déchets

- ☎ 03 26 02 90 90
 - 🗑 Bac vert le mardi matin.
 - 🗑 Bac sélectif le jeudi matin.
- Veillez déposer vos bacs la veille au soir après 18h00. Merci de ne pas les laisser sur la voirie après la collecte.

Nouvelle Application Grand Reims-Mes déchets

Vous y trouverez :

- Votre calendrier de collecte personnalisé à votre adresse,
- Les horaires et informations pratiques sur les déchetteries,
- Les consignes de tri,
- Le rappel de sortie de vos bacs

